

Le saviez-vous ?

Pour pouvoir vous offrir un **service optimal** et garantir le **bon usage** de vos médicaments, votre pharmacien enregistré, traite et conserve des données personnelles et médicales vous concernant.

Ceci se fait dans le respect de la législation sur la protection de la vie privée et des données à caractère personnel.

Si vous avez la moindre question quant à l'utilisation de vos données en pharmacie, parlez-en à votre pharmacien.

